

Le recteur de l'académie de Poitiers,
Chancelier des universités

à

Mesdames les principales et messieurs les
principaux
Mesdames les proviseurs et messieurs les
proviseurs

S/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs
les Inspecteurs académique – Directrices et
Directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Poitiers, le 6 mars 2019

académie
Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat de l'académie
de Poitiers
direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Cabinet

ML n°2019_120

Téléphone
05-16-52-67-03
Courriel

cabinet.recteur@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Mesdames, messieurs,

Depuis plusieurs décennies, la recherche scientifique alerte sur les changements climatiques. La prise de conscience est aujourd'hui réelle et la mobilisation est toujours plus grande pour réfléchir et appeler à des solutions durables. L'engagement d'une partie de la jeunesse des pays du Nord de l'Europe s'est ainsi manifesté ces dernières semaines dans le cadre notamment du mouvement « Friday for future ». Cette mobilisation s'étend aujourd'hui à un grand nombre de pays, dont la France, avec l'organisation d'une journée de mobilisation pour le climat le 15 mars prochain.

L'Ecole a toute sa place dans ces réflexions et est déjà fortement mobilisée, à travers les programmes d'enseignement d'une part et les dispositifs et projets déployés dans le cadre de partenariats avec le monde associatif et les collectivités territoriales d'autre part.

La journée du 15 mars est une occasion à saisir pour organiser un temps fort autour de ces questions : débat, conférence scientifique, mise en valeur de productions d'élèves, permettant de réfléchir collectivement sur les perspectives mondiales comme sur les gestes du quotidien, dans tous les établissements, notamment dans le cadre des CVC et des CVL.

Les corps d'inspection, le pôle civisme et citoyenneté, la délégation académique à l'action culturelle et la délégation académique à la vie lycéenne se tiennent à votre disposition pour accompagner le cas échéant vos équipes.

Les travaux, les réflexions et les productions des élèves seront valorisés dans le cadre académique et seront remontées aux autorités nationales. A cette fin, je vous invite à communiquer au pôle civisme et citoyenneté (pole.civique@ac-poitiers.fr) une courte présentation du ou des projets développés dans vos établissements à cette occasion.

Par ailleurs, le 20 mars prochain, les élus lycéens des Conseils académique de la vie lycéenne auront un temps d'échange avec le ministre de l'Education nationale sur la question de l'urgence climatique. Ils seront en mesure de relayer directement les questions et travaux des établissements réalisés lors de la journée mondiale du 15 mars. Vous pouvez adresser vos remarques, questions au ministre et contributions à l'adresse davl@ac-poitiers.fr.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et celle de vos équipes pour développer le sens de l'engagement et de la responsabilité des élèves.

Armel de la Bourdonnaye



Recteur de l'académie de Poitiers
Chancelier des universités